

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 janvier 2013

Le logement autonome des jeunes

Déclaration du groupe de l'UNSA

Pour l'UNSA, la politique du logement des jeunes est un des éléments clés dans leur prise d'autonomie. Néanmoins, elle relève d'une problématique plus globale qui impacte tous les citoyens.

Bien que nous considérons que les jeunes ont une aspiration commune à l'autonomie, il faut relever qu'il n'existe pas une jeunesse, mais bien des jeunes différents et inégaux. Effectivement, durant cette période de la vie, les parcours sont multiples, se divisant en de nombreuses catégories (apprentis, étudiants, en formation professionnelle en alternance ou non, en insertion, en couple avec ou sans enfant, travailleurs ou chômeurs...). À cela, s'ajoute des disparités territoriales qui peuvent accentuer fortement les difficultés des jeunes.

Comme le note le rapport du CESE, les jeunes adultes de notre pays tardent à se séparer du domicile familial. Mais il y a plus inquiétant, puisque selon l'INSEE, sept années après leur entrée sur le marché du travail, 10 % des filles et 25 % des garçons habitent encore chez leurs parents alors que plus de 50 % d'entre eux souhaitent s'installer dans un logement autonome dès que possible. L'allongement de la durée des études, un faible parc locatif adapté aux besoins de cette population, des loyers élevés ou encore la précarité de l'emploi associée à des revenus insuffisants, expliquent en grande partie ces chiffres.

À ce titre, l'UNSA soutient les préconisations du CESE. Celles-ci répondent en grande partie à l'ensemble des problématiques posées.

En effet, elles permettent d'aller vers plus d'égalité en soutenant par exemple, les mesures d'encadrements des loyers, entrées en vigueur à l'été 2012, couplées à l'amélioration des aides au logement. Pour l'UNSA, l'universalité de la couverture des risques locatifs, annoncée par le Premier ministre, doit être mise en place dans les meilleurs délais afin de répondre à la sécurisation des bailleurs en matière d'impayés et permettre à tout jeune d'optimiser son accès à un logement. L'UNSA restera vigilante quant à la mise en œuvre effective de cette couverture.

Pour nous, la coordination de la politique du logement au plus près des territoires, est essentielle. Ainsi, l'UNSA propose que la création des comités locaux pour le logement autonome des jeunes, soit rendue obligatoire sous la responsabilité d'une collectivité territoriale de rattachement. Comme le préconise le CESE, ces comités doivent évaluer les besoins spécifiques des jeunes en matière de logement. Pour se faire, ils doivent y associer l'ensemble des opérateurs du logement, les organisations de jeunesse, les partenaires sociaux et les associations d'éducation populaire. Pour l'UNSA, les résultats de ces travaux devront être intégrés dans les programmes locaux de l'habitat.

De plus, comme le préconise le CESE, il est nécessaire d'améliorer l'accès des apprentis au logement. C'est pourquoi, l'UNSA revendique la mise en place d'un contrat unique d'alternance, qui, au-delà de sécuriser l'apprenti sur l'emploi, ouvre des droits nouveaux, notamment en matière d'accès au logement.

De la même manière, l'UNSA souhaite mettre en lumière, d'une part, la préconisation visant au développement de l'intermédiation locative sur une partie réservée du parc HLM à destination des jeunes, d'autre part, celle qui vise à redonner des capacités d'intervention à Action logement pour lui permettre d'élargir aux non-CDI, l'accès à ses logements.

Afin de faciliter l'accès à l'information, l'UNSA est favorable à la création d'un guichet unique physique, accompagné d'un portail Internet, dont l'objectif serait de répertorier et d'apporter toutes les informations nécessaires relatives au logement.

La mise en place d'une politique cohérente, portant sur tous les éléments relatifs au logement des jeunes est nécessaire. Elle leur permettra, quelle que soit leur situation sociale et géographique, d'y accéder et ainsi favoriser leur autonomie.

C'est pour toutes ces raisons que l'UNSA a donné un avis positif sur cet avis.